



## **CHARTE SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

### **Préambule :**

La protection des données personnelles est une priorité pour AC Forma. Cette charte décrit les engagements de l'organisme en matière de collecte, de traitement, et de conservation des données personnelles des bénéficiaires dans le cadre des bilans de compétences.

### **Article 1 : Collecte des données personnelles**

Les données collectées par AC Forma sont strictement nécessaires à la réalisation du bilan de compétences. Les données concernées incluent :

- Les informations d'identité (nom, prénom, date de naissance, etc.).
- Les informations professionnelles (CV, parcours, expériences, etc.).
- Les résultats des tests et évaluations menées durant le bilan.
- Les informations transmises via les entretiens.

Ces données sont recueillies avec le consentement explicite du bénéficiaire.

### **Article 2 : Finalité du traitement**

Les données personnelles sont utilisées exclusivement pour :

- Réaliser et analyser le bilan de compétences.
- Élaborer le rapport de synthèse remis au bénéficiaire.
- Suivre l'évolution professionnelle du bénéficiaire, si un accord spécifique est donné.

Les données ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales ou partagées avec des tiers sans l'accord préalable du bénéficiaire.

### **Article 3 : Conservation des données**

Les données personnelles seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la fin du bilan, sauf demande contraire du bénéficiaire. À l'issue de cette période, elles seront automatiquement supprimées.

### **Article 4 : Sécurité des données**

AC Forma s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité des données personnelles, notamment :



- Accès limité aux personnes autorisées.
- Systèmes de protection des fichiers numériques.
- Confidentialité des documents physiques.

#### **Article 5 : Droits des bénéficiaires**

Conformément à la réglementation en vigueur (RGPD), le bénéficiaire dispose de plusieurs droits concernant ses données personnelles :

- Droit d'accès.
- Droit de rectification.
- Droit à l'effacement.
- Droit à la limitation du traitement.
- Droit à la portabilité des données.
- Droit d'opposition au traitement.

Le bénéficiaire peut exercer ses droits en envoyant une demande par écrit à AC Forma.

#### **Article 6 : Responsable du traitement des données**

Le responsable de la protection des données chez AC Forma est disponible pour répondre à toute question concernant le traitement des données personnelles et veiller au respect de la charte.

#### **Article 7 : Cookies**

Notre politique en matière de cookies est décrite dans la rubrique « Mentions légales » sur le site [www.acforma.fr](http://www.acforma.fr)

**En signant cette charte, les parties s'engagent à respecter les règles énoncées et à protéger les données personnelles des bénéficiaires**